



**SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS
D'ASSURANCES FO Section Axa France**

SPÉCIAL CONVENTIONS JANVIER 2011

Tout d'abord, les élus et représentants Force Ouvrière tiennent à vous adresser, à toutes et à tous, une excellente année 2011. Nous n'ignorons pas que le contexte économique ainsi que l'approche sociale de l'entreprise ne sont pas de nature à placer l'année à venir sous les meilleurs augures.

Néanmoins, vous savez que vous pourrez compter, quoiqu'il arrive, sur notre syndicat pour faire valoir et respecter vos droits, porter les revendications et toujours en toute indépendance !

AXA n'a pas tous les droits, FO agît : Cas pratiques !

Région Ouest, 19 Octobre : AXA Condamné... pour harcèlement moral et pour licenciement abusif

Par un arrêt rendu par la cour d'appel de Rennes, la direction d'AXA vient d'être condamnée simultanément pour harcèlement moral et pour licenciement abusif. D'un côté le tribunal a retenu le caractère déloyal des pratiques managériales à l'encontre de l'intimé, mais aussi le licenciement abusif, considérant le licenciement sans cause réelle et sérieuse. Cerise sur le gâteau, AXA est également contrainte de payer un rappel de commissions. Bilan des opérations AXA est condamné à payer au total... 90 000 €. **(Affaire suivie et soutenue par Force Ouvrière)**

Région Nord Est, 6 Décembre : La médecine du travail écrit à la direction d'AXA !

Sur les conseils de **notre Syndicat**, et après notre intervention, nous avons conseillé à des salariés de rencontrer la médecine du travail pour informer celle-ci, des difficultés que rencontrent les commerciaux dans le cadre de leurs activités professionnelles. Après les avoir reçus, cette institution de santé au travail a écrit à la direction d'AXA pour la mettre en garde et l'amener à réfléchir sur les conclusions émanant du rapport Technologia et de l'enquête CHSCT de la région Sud Ouest.

Région Sud Ouest 14 décembre : Une association d'assistance aux particuliers écrit à Henri De Castries en recommandé pour dénoncer une situation de harcèlement moral

Nous avons été destinataires, comme tous les syndicats (???), d'un envoi de la part d'une association de conseils aux particuliers, pour nous informer des méthodes honteuses utilisées par la hiérarchie à l'encontre d'une collaboratrice. **Force Ouvrière** a pris contact avec cette association, pour l'informer que nous étions à leur entière disposition pour leur apporter et fournir toute l'aide dont elle pourrait avoir besoin.

Région Ouest, 20 décembre : FO intervient pour soutenir 3 collègues qui se plaignent des méthodes de management !

Et après, on se demande pourquoi, les arrêts de travail explosent ! Comme s'il s'agissait d'un phénomène lié au droit local comme semble vouloir le prétendre la direction de la région Nord Est. Hélas, la réalité n'a pas de frontières. **Force Ouvrière** a dû intervenir auprès de la Direction pour faire cesser le comportement inacceptable de personnes qui considèrent, sous couvert qu'ils occupent des fonctions « d'animation », qu'ils peuvent se permettre, et on le dira comme ça, un comportement fantaisiste et excessif !

FAÎTES-VOUS RESPECTER, REJOIGNEZ FO !



PÉTITION FORCE OUVRIÈRE

Pour le **R**espect des **C**onditions de travail et un meilleur **S**alaire

Depuis des mois, les conditions de travail ne cessent de s'altérer pour devenir extrêmement préoccupantes. Le niveau de résultats qu'on exige des commerciaux devient insupportable.

Une telle situation ne peut perdurer. C'est pourquoi les commerciaux considèrent qu'il est impératif de mettre un terme à une politique commerciale et sociale qui met gravement en péril la santé des commerciaux.

Les rapports et autres bilans matérialisent sans ambiguïté la situation vécue par des centaines de producteurs ! D'autant que l'arrivée du nouveau président d'AXA France laisse planer un risque majeur quant à la pérennité de Réseau Commercial Salarié.

Conscients de la situation, les salariés commerciaux s'associent à l'initiative de Force Ouvrière pour demander à la direction d'AXA et à Nicolas MOREAU en particulier :

- La garantie écrite du maintien du Réseau Commercial Salarié,
- L'allocation d'un fixe non amortissable de 1 800 € aux EB et de 2 000 € pour les EI,
- Le maintien complet du salaire pour les EB et les EI en cas d'arrêt maladie comme pour les inspecteurs, par la mise en place de la subrogation par l'employeur.

Nom, Prénom	Région, Département	Signature

Faisons bouger les choses ! Signez et faites signer massivement la pétition de Force Ouvrière. En adhérant massivement à l'initiative de FO, on se donne le maximum de chance d'améliorer notre situation. Le mécontentement est réel, démontrons à la direction d'AXA, à Messieurs Moreau et De Lussac que les choses ne peuvent rester dans l'état. Avançons ensemble pour faire progresser nos droits !

Des mesures simples pour plus de droits, je m'associe à l'initiative de Force Ouvrière !

Nous vous invitons à faire circuler cette pétition et à la retourner à votre délégué de Région FORCE OUVRIÈRE

RÉGION	Références	N° de téléphone
Sud Est	Patrick MARTIN 12 allée Françoise Dolto 69140 Rillieux La Pape	06 64 36 91 97
Sud Ouest	Hervé Noël STAAL 29 Le Bourg BP 20 33820 St Palais de Blaye	06 87 29 21 85
Ouest	Philippe LE TIEC 7 rue de Brocéliande 35000 Rennes	06 21 03 06 76
Ile de France	Hasan ALTINDAG 13 rue du Four du Gué 95590 Presles	06 08 53 27 89
Nord Est	Roland HERMMANN 8 rue Nationale 67800 Bischeim	06 32 77 79 16